

Joseph Lachance
Relieur

David Mendel

Number 23, Spring 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18758ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mendel, D. (1984). Joseph Lachance : relieur. *Continuité*, (23), 33–34.

JOSEPH LACHANCE

RELIEUR

Joseph Lachance compte parmi les derniers relieurs actifs de la ville de Québec. Les relieurs étaient très en demande lorsqu'il commença, il y a 42 ans, l'apprentissage de son métier à la Maison Chabot.

LA MAISON CHABOT

Des artisans font de la reliure à la main chez L.G. Chabot inc. depuis 1893. Un an après la fondation de cette entreprise, le relieur Louis Chabot engageait son premier employé; on en dénombrerait quarante vers 1910. Plusieurs d'entre eux allaient y travailler presque toute leur vie, puisque cinquante années de service étaient chose courante. L'entreprise avait alors un caractère familial et souvent le fils prenait la relève du père. Un exemple révélateur: le fils du premier employé de Louis Chabot est encore de nos jours à l'emploi de la Maison Chabot comme relieur. Quant aux propriétaires actuels, il s'agit de Jean et Guy Chabot, les petits-fils du fondateur. Il va sans dire que leur entreprise compte parmi les plus anciennes du Vieux-Québec.

Autrefois la vieille ville était très attirante pour les entrepreneurs: en plus des quotidiens comme *L'Événement*, *Le Soleil*, *The Chronicle Telegraph*, on retrouvait l'imprimerie La-flamme, la Semaine Commerciale, T.G. Moore et plusieurs autres (1). Il y a vingt ans à peine, on comptait encore une quinzaine d'imprimeries dans



François Lachapelle

cette partie de la ville. La Maison Chabot, qui offrait un service de reliure à toutes ces compagnies, mettait sur pied son propre service d'imprimerie en 1927.

Une telle concentration d'imprimeries s'explique aisément car, au moment de l'implantation de ces commerces, les transports étaient peu développés et il était important d'être situé près de la clientèle. À proximité, il y avait l'Assemblée législative, le palais de justice, le Séminaire, l'Université, les banques et bureaux de la rue Saint-Pierre, ainsi que les commerces

et entrepôts de la rue Saint-Paul.

Au fil des ans, plusieurs institutions et commerces ont quitté le Vieux-Québec pour s'installer dans d'autres parties de la ville ou en banlieue. Mais, tel un symbole de continuité dans un monde en changement, la Maison Chabot est toujours au même endroit, au 34 côte de la Montagne, 91 ans après sa fondation.

LE MÉTIER DE RELIEUR

Joseph Lachance était âgé de 13 ans lorsqu'il est entré au service de la Maison Chabot en

1943. Garçon de courses pendant cinq ans, il deviendra ensuite apprenti-relieur. M. Dorval, qui devint son professeur, avait appris tous les secrets de son métier à la Maison Chabot. Deux ans et demi plus tard, Joseph Lachance commençait à travailler par lui-même. Au bout de cinq années, il connaissait tous les principes de base de la reliure; après cinq autres années d'apprentissage, il possédait la complète maîtrise de son art.

À cette époque, la reliure faite à la main était une activité rentable. Environ vingt relieurs travaillaient alors à la Maison Chabot, dix d'entre eux à plein temps, tandis que les autres remplissaient des tâches connexes.

Les relieurs du temps travaillaient à une grande variété de commandes, pas seulement les livres de luxe auxquels nous associons spontanément le travail de relieur aujourd'hui, mais également plusieurs documents concernant la vie de tous les jours.

Entre autres choses, on reliait les journaux destinés à la bibliothèque du Parlement. Quant aux transcriptions des procès, elles devaient être reliées et retournées au palais de justice en moins d'une journée durant les procès. De tels documents étaient fréquemment reliés sous le regard attentif des agents de la paix, puisqu'on en interdisait la lecture aux artisans. Les avocats et notaires commandaient des reliures,

tandis que les juges passaient fréquemment des commandes pour des livres de minutes spéciaux qui pouvaient se fermer à clef. Enfin, les banques s'approvisionnaient en livres de paie et en carnets de banque. Toutes ces opérations, qui sont aujourd'hui exécutées par des machines ou grâce à des procédés photographiques, étaient entièrement faites à la main.

En plus de ces activités de tous les jours, se glissaient souvent des projets plus intéressants comme des albums de photos de famille et des albums-souvenirs de joueurs de hockey et de base-ball. On restaurait aussi des livres anciens qui exigeaient des reliures plein cuir ciselées d'or fin. À l'occasion de la visite d'un dignitaire étranger, les artisans de la Maison Chabot préparaient des volumes spéciaux tels des livres d'or.

C'est ainsi que de tels livres ont été signés par le roi Georges VI et par la reine Elizabeth II. Au début de sa carrière, Joseph Lachance fabriqua des reliures spéciales pour une collection complète d'oeuvres destinées au pape Pie XII. Récemment, c'est le pape Jean-Paul II qui recevait des mains du Premier ministre René Lévesque, alors en visite officielle en Italie, une collection d'oeuvres reliées de façon experte par l'artisan de Québec.

AUJOURD'HUI...

Tandis que la mécanisation parvenait à envahir complètement l'industrie de la reliure, la clientèle intéressée aux livres reliés à la main connaissait une diminution rapide. Au fil des ans, le coût de la main-d'oeuvre et du matériel a considérablement augmenté. À titre d'exemple, au début de sa carrière, Joseph Lachance recevait 2,50\$ par semaine comme apprenti, alors qu'un artisan plus expérimenté faisait entre 25\$ et 30\$ par semaine. Aujourd'hui, un travail équivalent rapporte entre 13\$ et 14\$ de l'heure. Le cuir de qualité, qui était auparavant fourni par les tanneries du quartier Saint-Roch situées dans la basse-ville de Québec,



Différentes reliures fabriquées à la Maison Chabot.



Papier de garde marbré importé d'Espagne.

est maintenant importé d'Europe. Quant aux feuilles d'or, elles sont tellement coûteuses qu'on ne les utilise plus que pour des projets exceptionnels.

De nos jours, il n'y a plus que trois employés à la Maison Chabot pour s'occuper de la reliure faite à la main. On a mis au point des techniques qui permettent de gagner du temps; ces changements nécessaires permettent, en retour, de garder un certain contrôle sur le prix des livres reliés. Avec les colles modernes, il est maintenant possible de produire des reliures d'excellente qualité en beaucoup moins de temps qu'avant, mais il est dommage que de moins en moins de livres soient reliés selon les techniques de couture traditionnelles. Les colles modernes, même si elles donnent de très bons résultats, ne permettent pas d'atteindre le même niveau de qualité qu'une reliure bien cousue; cette dernière technique n'est maintenant utilisée que pour les livres les plus coûteux, et pour ceux qui utilisent des papiers épais de qualité.

Avec les années, la Maison Chabot a dû diminuer ses activités en reliure et se concentrer davantage sur l'imprimerie.

Équipée d'une machinerie moderne pour l'imprimerie, elle peut compter sur la clientèle grandissante des bureaux de professionnels, dans le Vieux-Québec. L'avenir de la reliure faite à la main, quant à lui, demeure incertain. Grâce à la réputation que s'est acquise l'entreprise pour son travail artisanal soigné, les commandes de restaurations et de reliures de qualité lui parviennent encore de tous les coins de la province. Mais qu'arrivera-t-il lorsque les meilleurs relieurs prendront leur retraite? Il y a bien l'épouse de Guy Chabot qui s'est initiée aux techniques de la reliure, mais les conditions d'apprentissage sont aujourd'hui très onéreuses. De plus, y aura-t-il dans l'avenir une clientèle suffisamment importante pour justifier un tel investissement de temps et d'argent? ■

David Mendel

Dans un prochain article de la chronique «Gens de métier», nous présenterons plus en détail les techniques de la reliure.

1) Selon L'Indicateur de Québec et Lévis 1901-1902, on comptait pas moins de sept imprimeries dans la côte de la Montagne, dont trois qui offraient un service de reliure.

(traduit par Yvon Larose)